

***SNUDI Force Ouvrière de l'Eure***

**17 ter rue de la Côte Blanche 27000 Evreux**

**Tél 1 : 06 28 32 57 22 (Romuald LAIGNIEZ)**

**Tél 2 : 06 51 72 57 23 (Matthieu LAGUETTE)**

**Tél 3 : 06 52 14 73 91 (Emilie ANQUETIL)**

**Courriel :****snudifo27@gmail.com**

**MOTION ADOPTEE EN CONSEIL DES MAITRES DE L’ECOLE DE …………………… DU ….. (DATE)**

Réunis en réunion d’information syndicale avec le SNUDI FO 27, nous avons pris connaissance de l’appel issu de la conférence de délégués de la FNEC FP FO du 17 novembre sur les désastres de l’inclusion scolaire systématique.

Nous avons tous été confrontés (ou le sommes aujourd’hui) à des situations d’inclusion désastreuses à la limite de la maltraitance. La situation dans le département et partout en France est chaotique.

Des milliers d’élèves sont en attente d’une AESH, des milliers d’élèves sont en attente d’une place dans un établissement spécialisé.

Nous constatons que le gouvernement avec son acte 2 de l’école inclusive n’entend pas donné plus de moyens humains ou de soins pour ces élèves, mais cherche encore à faire des économies sur le dos des enfants, des enseignants et des parents d’élèves en mutualisant encore davantage les AESH, en les fusionnant avec les AED, en créant les PAS qui permettraient à l’Éducation nationale d’avoir la main sur les notifications MDPH, en poursuivant la destruction de l’enseignement spécialisé.

Nous refusons la culpabilisation que l’administration nous fait porter face à ces situations, nous voulons reprendre notre mission d’enseignant ! ça suffit !

**C’est pour cela que nous serons en grève à l’appel de la FNEC FP FO le jeudi 25 janvier pour :**

**- La défense de l’enseignement spécialisé et adapté,**

**- Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et**

**médico-sociaux,**

**- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH**

**- Le retrait de l’acte 2 de l’Ecole inclusive et de l’article 53 du projet de loi de finance créant les PAS**

**Nous appelons nos collègues à se réunir, à établir le constat de l’inclusion dans leur école, à le faire connaitre aux organisations syndicales du département et à se mettre en grève le jeudi 25 janvier.**